

SUSPENSION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE

Dijon, le 22 novembre 2010

EUROGERM (ISIN FR0010452474), société dont les titres sont admis aux négociations sur Alternext Paris, annonce qu'elle a suspendu le 27 octobre 2010, le contrat de liquidité conclu avec NATIXIS SECURITIES le 12 décembre 2008.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 31 799 titres EUROGERM
- 148 377 € (cent quarante huit mille trois cent soixante dix sept euros)

A partir du 22 novembre 2010 et pendant une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, MOBAGO, actionnaire majoritaire d'EUROGERM, a confié à NATIXIS la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 1^{er} octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au contrat de liquidité :

- 100 000 € (cent mille euros)

**Prochain communiqué : résultats semestriels 2010/2011
mercredi 8 décembre 2010 après clôture des marchés**

A propos d'EUROGERM (www.eurogerm.com)

Créé en 1989 par son Président Directeur Général, Jean-Philippe Girard, EUROGERM conçoit, produit et commercialise des correcteurs de meunerie, des améliorants de panification et des ingrédients pour améliorer la régularité, la qualité et valoriser ainsi les produits de la filière blé - farine - pain. Grâce à une offre globale et originale, « du diagnostic à la formulation », EUROGERM est devenue leader français dans son secteur et déploie son offre à l'international.

**Eurogerm est coté sur Alternext Paris, marché du Groupe NYSE-Euronext
Code ISIN : FR0010452474 - Mnémo : ALGEM**

ALGEM
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Contacts

EUROGERM
Jean-Philippe GIRARD
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 73 07 77
investisseurs@eurogerm.com

NewCap.
Communication financière
Emmanuel Huynh / Estelle Guichard
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
eurogerm@newcap.fr